



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Ministère des Infrastructures, des Transports  
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



## **AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET**

**Pays :** SENEGAL

**NOM DU PROJET :** PROJET D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE DES ZONES DE PRODUCTION AGRICOLES (PCZA) DU NORD ET DU CENTRE

**N ° de prêt / N ° de crédit :** Crédit IDA 70550, IDA 70560

**Titre de la mission :** Sélection d'un consultant pour la formation sur les aspects environnementaux et sociaux du projet pour le comité technique et le personnel de l'AGEROUTE

**N° de référence :** SN-AGEROUTE-313531-CS-CQS

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié sur UNBD Online le 31 janvier 2022 et dans le journal « L'AS » du 02 février 2022.

La République du Sénégal a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 200 millions en vue de couvrir le coût du projet d'amélioration de la connectivité des zones de production agricoles (PCZA) du nord et du centre et a l'intention d'affecter une partie des fonds pour financer les services de consultances relatif au renforcement des capacités du personnel de l'UGP et des membres du comité technique sur la mise en œuvre et le suivi des aspects environnementaux et sociaux des projets routiers. Le programme de formation est axé autour des thèmes suivants :

- Processus et procédure d'évaluation Environnementale et Sociale dans le cycle de projets d'infrastructures routières et d'équipements sociaux ;
- Les lois/règlements, les procédures environnementales nationales ainsi que les normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale ;
- Les impacts des projets d'infrastructures et leur gestion avec un accent particulier sur les mesures de sauvegarde des aires protégées ;
- Emploi et conditions de travail ;

- Genre et inclusion sociale dans les travaux routiers ;
- Préparation et mise en œuvre de la réinstallation involontaire suivant la réglementation nationale en comparaison avec les normes environnementales et sociales de la Banque mondiale ;
- Les changements climatiques et leurs impacts sur les infrastructures routières ;
- Et la mobilisation des parties prenantes dans la mise en œuvre des projets d'infrastructure.

L'atelier de formation se déroulera en une session de six (06) jours et le Consultant devra :

- Proposer la méthodologie à suivre pour l'atteinte des objectifs de la formation;
- Elaborer le programme de la session de formation;
- Elaborer les supports de formation ;
- Diriger et animer les travaux de groupe.
- Assurer le secrétariat et produire un rapport de formation.

Les Termes de Reference (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

AGEROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence  
Tel (221) 33 869 07 51 - Fax : (221) 33 864 63 50

Soit par email à : [mlaye@ageroute.sn](mailto:mlaye@ageroute.sn) ; [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) ; [mmbaye@ageroute.sn](mailto:mmbaye@ageroute.sn);  
[ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn)

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes du Sénégal (AGEROUTE) invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience. **Les experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection**

Les manifestations d'intérêt à soumettre par les Consultants seront évaluées en fonction des critères suivant :

a) **Expérience du cabinet/bureau**

- Expérience sur les procédures de la Banque mondiale
- Expérience générale du cabinet en matière de formations
- Expérience dans l'élaboration de plans ou programmes de formation collective sur les aspects socio-environnementaux
- Expérience dans la mise en œuvre de plans et programmes de formation collective incluant l'organisation pratique des sessions

- Expérience dans l'animation de sessions de formation collective surtout dans le domaine de la gestion environnementale

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour la réalisation de la formation.

**NB : Il est obligatoire que les références soient justifiées par des attestations de service fait délivrées par les Clients.**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (**juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020**) « Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications des Consultants (SQC). Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (**juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020**) « Règlements de Passation des marchés » ;

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires du lundi au vendredi à l'adresse: Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGERROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence

Tel (221) 33 869 07 51      Email :      [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn)      ;      [mlaye@ageroute.sn](mailto:mlaye@ageroute.sn);  
[mmbaye@ageroute.sn](mailto:mmbaye@ageroute.sn) ; [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn)

Les heures de bureaux sont de 8 heures à 17 heures GMT.

Les manifestations d'intérêt, écrites en langue française, sont reçues sous plis fermés à l'adresse ci-dessus (en personne, par courrier, ou par e-mail) au plus tard le **15 Novembre 2022 à 11h 30** précises (GMT).

L'enveloppe présentant la Candidature devra porter expressément la mention :

« Sélection d'un Consultant pour la formation sur les aspects environnementaux et sociaux des travaux routiers dans le cadre du projet d'amélioration de la connectivité des zones de production agricoles (PCZA) du Nord et du Centre »

Le Directeur Général  
**Ibrahima NDIAYE**